

**PROPOSITIONS ÉCRITES DES MEMBRES – TABLEAU DES SUIVIS**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 14 JUIN 2018**

PROPOSITION	OBJET	Commentaires
<p><b>A-101-10.1</b> Augmenter le taux de participation des membres aux votes de l'AGA</p>	<p>L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE demande au conseil d'administration de réaliser une étude pour augmenter de façon substantiel le taux de participation lors des assemblées générales annuelles, tout en gardant les débats par anticipation. Que l'Ordre cherche à faire en sorte que les moyens technologiques existants soient mis en application et à profit pour augmenter la participation de l'ensemble des ingénieurs sur l'ensemble du territoire québécois en établissant certains sites qui permettent de communiquer, de participer à l'AGA et de tenir une AGA, selon les lois et règlements existants et de façon délocalisée. Le conseil d'administration devra présenter ses pistes de solution à la prochaine assemblée générale en 2019.</p>	<p>Après avoir analysé la demande, le Conseil d'administration a décidé de ne pas autoriser le débat et le vote par anticipation sur les propositions soumises par les membres, et ce, pour des considérations juridiques, financières et pratiques. Il a toutefois décidé de webdiffuser l'assemblée générale annuelle, afin que les ingénieurs qui ne peuvent y participer puissent prendre connaissance des travaux de l'assemblée.</p> <p>S'il est adopté, le projet de loi 29, déposé récemment, modifiera le <i>Code des professions</i> pour autoriser la tenue des assemblées générales par un moyen technologique. Le Conseil d'administration verra donc à évaluer l'opportunité de permettre la participation à l'assemblée générale par vote électronique.</p>